

Règles de BONNE CONDUITE des patients

Entrer à l'hôpital comme patient, consultant ou encore visiteur c'est entrer dans un lieu particulier car on y soigne et on y vit. Afin que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles, il est nécessaire de rappeler quelques règles élémentaires que nous vous recommandons de respecter dans l'intérêt de tous et pour le bon fonctionnement de l'hôpital.



Le respect des personnes et des croyances

Les différents professionnels de l'hôpital se doivent de vous assurer une écoute et un contact de qualité mais le respect se doit d'être réciproque. Même en cas de difficultés, il convient de s'adresser avec calme et courtoisie aux membres de l'équipe afin de faciliter le dialogue et la recherche d'une solution.

Les croyances des patients et usagers sont respectées mais leur expression doit rester dans le cadre de la sphère privée et ne pas porter atteinte à la tranquillité des autres patients.

L'hôpital s'efforce de prendre en considération les convictions de ses usagers, mais ces derniers ne peuvent récuser un professionnel de santé (médecin, soignant...) du fait de son sexe, ses croyances ou son origine ethnique ou exiger une adaptation du fonctionnement des services.



Le respect de la tranquillité

Les visites sont conseillées dans l'après-midi et ce jusqu'à 20 heures, la matinée étant en général consacrée aux soins. Dans certains services, les visites de vos proches peuvent être limitées (plage horaire réduite, nombre de personnes limité). Dans tous les cas, il convient de respecter les horaires qui vous seront indiqués par l'équipe du service et de limiter le nombre de personnes présentes afin d'assurer la tranquillité de tous. Le repos est un élément essentiel de votre prise en charge. Les visiteurs se conformeront aux règles d'hygiène prescrites.

Dans le même objectif, il vous est demandé de bien vouloir modérer l'usage et le volume de votre téléviseur et de tout appareil diffusant de la musique. Dans les chambres à deux lits, le port des écouteurs est recommandé.



Les interdictions

Conformément à la réglementation et afin de prévenir les risques d'incendie, il est interdit de fumer dans l'ensemble de l'hôpital. L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées ou de stupéfiants au sein de l'hôpital sont également interdites. Si vous avez besoin de vous faire aider, l'équipe de liaison en addictologie peut être contactée au 03-88-11-64-76.



Le respect de l'organisation des services et des soins

Afin de nous permettre de vous assurer des soins de la meilleure qualité possible, il est demandé aux patients et usagers de respecter les horaires des rendez-vous et de ne pas sortir du service sans prévenir un membre de l'équipe de soins.

Vous devez veiller également au respect du matériel et à la propreté des locaux. Toute dégradation pourra faire l'objet d'une facturation.

Le respect de ces quelques règles de vie en société pourra vous être rappelé, si nécessaire, par le cadre de santé du service ou par le responsable médical du service et pourrait aussi amener le directeur à prendre les mesures justifiées pour en assurer la bonne application.